



Problème avec un huissier - il ne veut pas me rendre mes chèques

Par **mimi7831**, le **13/10/2009** à **09:42**

Bonjour,
J'ai un problème avec un huissier, je vous résume rapidement le problème:
Mon frère a contracté une dette de 1900euros car il n'a pas payé ses loyers pendant des mois, le proprio a laissé un huissier régler le problème.
J'ai décidé de prendre en main mon frère et ai proposé un échelonnement de la dette à ce huissier.
Le premier mois, un virement automatique a été perçu par lui, il s'agissait d'un loyer de 350eur, et comme je lui avait envoyé des chèques avec des dates d'encaissement (qu'il n'a pas respecté soit dit en passant!), je lui ai demandé de récupérer 2 de mes chèques en trop-perçu (200+150eur).
Il m'a dit d'attendre la fin de la dette, et qu'il me renverrait ces 2 chèques de trop...
J'ai terminé de payer en Mai 2009, et depuis je le relance par mail et il répond rarement, et au téléphone il raccroche quand je me présente!
Je lui ai envoyé un recommandé mais toujours rien...
Il ne veut pas me rendre mes 2 chèques en trop, et il peut les encaisser à tout moment...
Je ne sais plus quoi faire...ça me désespère vraiment...

Par **jeetendra**, le **13/10/2009** à **12:48**

[fluo]Chambre Départementale des huissiers de justice des Yvelines[/fluo]
Tribunal de Grande Instance - Salle 114
Avenue de l'Europe
78011 VERSAILLES CEDEX
Tél. : 01 39 07 36 98
Bonjour, contactez la Chambre Départementale des Huissiers de Justice des Yvelines, une solution amiable et rapide sera apportée, espérons le, cordialement

Par **mimi7831**, le **13/10/2009** à **13:12**

Merci, mais quel est le recours?rnDois-je leur exposer le problème, et c'est eux qui voient avec lui?rnEst-ce payant?...

Par **jeetendra**, le **13/10/2009** à **13:14**

ce n'est pas payant, contactez les et exposez votre problème, ils vous aideront du mieux possible, bon après-midi à vous.